



Les ministères dans l'Église

« C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints. Cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ. Ainsi nous ne serons plus des enfants, flottants et entraînés à tout vent de doctrine, joués par les hommes avec leur fourberie et leurs manœuvres séductrices, mais en disant la vérité avec amour, nous croîtrons à tous égards en celui qui est le chef, Christ. De lui, le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie et s'édifie lui-même dans l'amour. »

Éphésiens 4.11-16

1. Le fondement de l'Église
2. Les ministères de prophète et d'apôtre
3. Le ministère des croyants
4. Des ministères spéciaux

1. Le fondement de l'Église

Qu'enseigne le Nouveau Testament sur les ministères dans l'Église? Parler des ministères, c'est parler des services institués par le Seigneur Jésus-Christ lui-même et sur lesquels repose l'Église. Rappelons tout d'abord le passage de la lettre de Paul aux chrétiens d'Éphèse dans lequel l'auteur nous parle du fondement sur lequel l'Église est édifiée :

« Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage; mais vous êtes concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu. Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre de l'angle. En lui, tout l'édifice bien coordonné s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu en Esprit » (Ép 2.19-22).

D'après ce passage, il est clair que le tout premier fondement, c'est Jésus-Christ, présenté comme la pierre de l'angle. L'Église, ce n'est pas le corps des prophètes, ou des apôtres, ou des évêques ou pasteurs, c'est celui de Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, crucifié et ressuscité pour le salut de tous ceux qui croient en lui. Cependant, le bâtiment qui s'édifie sur cette pierre de l'angle, la toute première, repose sur le témoignage des prophètes et des apôtres. Sans leur témoignage inspiré et mis

par écrit, aucun édifice ne peut se construire. Donc la Bible, Écriture sainte inspirée par l'Esprit de Dieu, et où parlent prophètes et apôtres appelés par Dieu pour témoigner de sa présence et de son œuvre, reste notre seul guide pour comprendre la nature des ministères dans l'Église. Pour bien comprendre les ministères donnés par Jésus-Christ, pierre de l'angle, nous citerons abondamment les passages du Nouveau Testament qui nous éclairent sur ce sujet.

2. Les ministères de prophète et d'apôtre

Commençons donc par parler des ministères de prophète et d'apôtre : ces deux ministères, qui représentent le fondement dont parle Paul, ont-ils pris fin ou bien devons-nous nous attendre à d'autres révélations de prophètes ou d'apôtres qui viendraient compléter ce que nous connaissons déjà? Si nous admettons que la Bible est la révélation claire et suffisante pour tout ce qui concerne notre foi et la connaissance de notre salut, alors il ne faut pas nous attendre à d'autres révélations.

Cela ne veut pas dire que notre témoignage prophétique soit inexistant, mais il est prophétique dans la mesure seulement où il s'adresse au monde dans lequel nous vivons en nous appuyant sur la révélation contenue dans la Bible telle qu'elle nous a été transmise depuis des siècles. De la même manière, nous sommes apostoliques non pas parce que nous nous déclarons nouveaux apôtres chargés de proclamer de nouveaux éléments de révélation divine, mais plutôt parce que nous retenons l'enseignement apostolique qui nous a été transmis une fois pour toutes, comme l'écrit Jude dans le passage suivant de sa lettre, contenue dans le Nouveau Testament :

« Bien-aimés, comme je désirais vivement vous écrire au sujet de notre salut commun, je me suis senti obligé de le faire, afin de vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes » (Jude 1.3).

Il est en effet important de bien distinguer ce qu'est une vocation prophétique fidèle à l'Écriture et aussi ce qu'est un caractère apostolique conforme à la foi transmise aux saints une fois pour toutes. Car nous vivons à une époque de multiplication de sectes et de groupes d'illuminés qui prétendent souvent être « prophétiques » ou « apostoliques », ce qui veut dire que leurs chefs ou leaders s'arrogent des prétentions de gourous ou de porte-parole direct de Dieu, indépendamment de sa révélation. Les conséquences de cet état de fait varient du burlesque au tragique. Dans les cas extrêmes, des groupes entiers de fidèles endoctrinés peuvent être amenés à commettre un suicide collectif. Le plus souvent, on assiste à une déformation grotesque de l'enseignement biblique, revu et corrigé par ceux qui se croient inspirés.

Il nous faut donc souligner à l'inverse que les prophéties bibliques ou l'enseignement apostolique n'ont pas disparu, mais qu'au contraire ils restent vivants dans la prédication de l'Église, dans l'enseignement et dans son application à toute situation contemporaine. Le fondement a été posé, il demeure, mais ce qui s'édifie au-dessus n'est pas une expansion du fondement, encore moins un nouveau fondement. Donc, ne nous attendons pas aujourd'hui à la résurgence d'un ministère d'apôtre ou de prophète en tant que tel.

3. Le ministère des croyants

Continuons notre survol des ministères tels qu'ils nous sont présentés dans le Nouveau Testament et en particulier dans la lettre de Paul aux chrétiens d'Éphèse. Le chapitre 4 de cette lettre commence par insister sur l'unité qui doit caractériser la vie de l'Église :

« Supportez-vous les uns les autres avec amour, en vous efforçant de conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance, celle de votre vocation; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, parmi tous et en tous » (Ép 4.2-6).

Puis Paul, à partir du verset 11, parle de Christ comme de celui qui, après son ascension auprès du Père, donne les ministères qui permettent à l'édifice de l'Église de croître :

« C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints. Cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ » (Ép 4.11-13).

Le but de ces dons est manifestement l'édification du corps dans l'unité, pour une connaissance du Fils de Dieu non pas cérébrale et théorique, mais vécue dans l'amour réciproque. Les versets suivants précisent encore cette idée de croissance du corps :

« Ainsi nous ne serons plus des enfants, flottants et entraînés à tout vent de doctrine, joués par les hommes avec leur fourberie et leurs manœuvres séductrices, mais en disant la vérité avec amour, nous croîtrons à tous égards en celui qui est le chef, Christ. De lui, le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie et s'édifie lui-même dans l'amour » (Ép 4.14-16).

Ce texte fondamental du Nouveau Testament sur l'Église et les ministères nous éclaire sur plusieurs aspects de la vie et de la marche de l'Église : il nous indique d'abord que la croissance du corps, ce n'est pas la croissance de certains seulement, d'une caste de privilégiés, mais bien de chaque membre. Paul précise en effet que l'édification du corps de Christ s'effectue *« jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu »*. Non pas quelques-uns seulement, mais tous. Ceci indique que tous les croyants, appelés d'une manière ou d'une autre à un service, sont investis du ministère du croyant, comme il est coutume de le nommer.

Il ne devrait pas y avoir dans l'Église de membres passifs, de simples « passagers », comme lorsque quelqu'un monte dans un autobus, s'y assoit et attend passivement que le bus se mette en marche et l'amène à la destination choisie. Or, dans bien des Églises prévaut cette idée qu'on peut être un membre passif. Être membre du corps du Seigneur ressuscité est cependant bien autre chose qu'être membre cotisant d'une société, dont on assiste à l'assemblée générale annuelle, tout en recevant

quelques dividendes proportionnels aux cotisations versées! Dans un corps, si un membre ne fonctionne pas ou ne se met pas au service des autres membres, on a affaire à une paralysie locale. Paul dit clairement que de Christ, « *le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie et s'édifie lui-même dans l'amour* ».

4. Des ministères spéciaux

Le second aspect que souligne ce passage, c'est que le corps, dont Christ est la tête, tire son accroissement « *grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement* ». Que sont ces jointures? Ce sont les ministères spéciaux donnés par Christ lui-même pour l'édification de son Église et que Paul a nommés plus haut. Nous avons parlé du ministère de prophète et d'apôtre, citons les autres : évangéliste, pasteur, ou évêque, et docteur. Il faut leur ajouter le ministère de diacre, dont le chapitre 6 du livre des Actes des apôtres nous rapporte l'institution, et dont il est fait mention à bien des reprises dans le Nouveau Testament. Voilà donc les jointures spécialement données par Christ afin que l'Église, son corps « *tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie et s'édifie lui-même dans l'amour* ».

Ces ministères, distincts les uns des autres, ont donc pour but d'équiper et de soutenir tous les membres dans le ministère du croyant; tous ceux qui sont membres de la famille de Dieu sont en effet des saints, comme Paul l'exprime sans ambiguïté lorsqu'il écrit aux Éphésiens que Christ a donné les ministères spéciaux « *en vue du perfectionnement des saints* ». C'est à eux en effet que sa lettre est adressée, car elle commence par ces mots : « *Paul, apôtre du Christ-Jésus, par la volonté de Dieu, aux saints et fidèles en Christ-Jésus qui sont à Éphèse* » (Ép 1.1). Au chapitre deuxième de cette même lettre, dans un passage que nous avons déjà lu ensemble, Paul les affermit dans cette assurance merveilleuse : « *Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage; mais vous êtes concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu* » (Ép 2.19).

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2014. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))